ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 17 / 11 / 2026 à 19:52

Date de publication : mardi 17 novembre 2026 à 12:20

Type : Constitution SCI

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 16/11/2026 il a été constitué une SCI dénommée :

KRIS-PAY

Siège social : 50 Avenue de Lyon 26500 BOURG-LÈS-VALENCE **Capital :** 100 € **Objet social :** la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la location de tous biens et droits immobiliers qui seront apportés à la société, construits ou acquis par elle, l'obtention de tous crédits, emprunts, facilités de caisse avec ou sans garantie nécessaire à la réalisation de l'objet social, puis exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société **Gérance :** Mme PAYLIVANYAN Kristine demeurant 547 Avenue Aristide Bergès 26500 BOURG-LÈS-VALENCE **Cession de parts sociales :** Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/45079c12-c3c3-4571-97ef-65eee1ded54a-form-instance